

SNES et vous

Pourquoi se syndiquer ?

Adhérer, c'est renforcer la légitimité de notre syndicat, qui repose sur la confiance que lui font les personnels.

C'est donc être plus fort individuellement et collectivement. C'est disposer des outils collectifs pour prendre la défense des collègues et de nos métiers, ensemble, lorsque c'est nécessaire.

En cas de problème individuel urgent, de besoin d'information importante sur la situation personnelle, pouvant nécessiter la contestation d'une décision administrative, le SNES-FSU peut prévenir rapidement ses adhérent-e-s, car

il dispose de leurs coordonnées, et seulement des leurs !

Le SNES-FSU agit et défend les personnels aussi grâce aux moyens matériels (les adhésions assurent plus de 95% de nos ressources) : sans adhérent-e-s, sans cotisations, l'outil collectif ne peut exister ! **Le syndicat existe par la participation et l'action des syndiqué-e-s. Il ne peut agir que parce que les syndiqué-e-s le font exister au quotidien ! ■**

Comment se syndiquer ?

Vous pouvez donner le bulletin d'adhésion (téléchargeable sur le site) au trésorier du SNES-FSU de votre établissement ou le renvoyer directement au SNES-FSU de Lille.

Vous pouvez aussi vous syndiquer en ligne pour une adhésion immédiate.

En adhérant dès la rentrée, il est possible de payer en 10 fois. Vous recevrez ensuite une attestation permettant d'obtenir un crédit d'impôt de 66% du montant de la cotisation.